



# I N F O N Z

Echos des syndicats et sections syndicales de  
l'Union Locale FO de Saint-Nazaire et région



n° 18 - 3 ème année : Mars/Avril 2016.

## Union Locale des syndicats Cgt-FORCE OUVRIERE de Saint-Nazaire et région

Secrétaire Général : Gérard Caillon

4 rue François Marceau - 44600 Saint-Nazaire

Tel : 02 40 22 52 35 - Fax : 02 40 22 15 04

Lundi au jeudi : 9h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30 - Vendredi : 9h30 - 12h30

Site : [www.ulfonz44600.fr](http://www.ulfonz44600.fr)

Mail : [ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr](mailto:ul.force.ouvriere.nz@wanadoo.fr)

Permanence Juridique : Lundi après-midi et Mercredi matin (sur rendez-vous)

Permanence AFOC : Mercredi 14h - 17h (rendez-vous préférable)

Permanence Retraités : Jeudi après midi



« Pour le CCN, la priorité est de réussir la journée de grève inter-professionnelle et de manifestations du 28 avril.

Dès à présent, il appelle à l'organisation d'assemblées générales dans les entreprises et administrations pour assurer le succès de cette journée et discuter de la poursuite de l'action, en particulier par la grève, sur le seul mot d'ordre de retrait du projet de loi » (Extrait de la résolution du CCN FO du 14 avril 2016)

## FO chez ADREXO St Nazaire.

Nous avons rencontré Mireille BUGEL, déléguée syndicale FO à l'agence de St Nazaire de la société ADREXO.

**INFONZ : peux-tu nous parler de ton travail ?**

Mireille : comme tu le vois, je viens de récupérer dans ma remorque un stock d'imprimés de publicité, que je vais devoir tout d'abord préparer chez moi en *poignées*<sup>1</sup>, avant de les distribuer, sur trois jours, de lundi à mercredi.

Sur ma *feuille de route* tu peux voir la répartition des *poignées* par lieux de distribution : ici une poignée de 7 documents pèse 116 g et je vais les distribuer dans 4338 boîtes ... tu peux calculer le poids total de manipulation que cela représente : plusieurs centaines de kg.



**INFONZ : comment votre travail est-il contrôlé ?**

Mireille : bien entendu, nous sommes contrôlés, souvent deux ou trois fois par semaine, par les clients (comme Boulanger, Picard ...) accompagnés des chefs de centre. En cas d'erreur de distribution nous recevons une lettre recommandée ; au bout de trois il y a un « blâme » ensuite un entretien ....

**INFONZ : comment êtes vous rémunérés ?**

Mireille : nous avons 9,67 € brut par heure de préparation et par heure de distribution. Pour cette tournée il m'est payé 6 h 20 de préparation et 14 h 07 de distribution. Mais en réalité, je vais y passer plutôt autour de 10 h de préparation et 30 de distribution ....

Si tu ajoute quelques maigres indemnités - j'utilise mon véhicule personnel - pour une durée hebdomadaire conventionnelle de travail de 21 h 39 je touche 209,42 € brut ....

<sup>1</sup> Ensemble des différentes publicités à distribuer lors de la tournée.

Théoriquement nous sommes payés au SMIC pour 35 h hebdomadaire, mais la réalité est comme tu le vois bien différente.



**INFONZ : j'imagine que vous réagissez ...**

Mireille : bien sûr auprès de l'Inspection du Travail etc ... Mais c'est très difficile d'avoir gain de cause.

Pour te donner une idée, nous avons entendu des réflexions de la direction du genre : « Si vous n'êtes pas contents, il y a les petits chinois » ou « C'est moi qui choisi qui mange cette semaine ».

Pour autant avec FO au plan national, petit à petit, nous avons réussi à obtenir des améliorations (voir l'encadré)

**INFONZ : combien de salariés êtes vous à l'agence de St Nazaire ?**

Mireille : nous sommes une cinquantaine à l'agence de St Nazaire - qui est devenu un simple dépôt relais - auxquels il faut ajouter, en Loire Atlantique environ 150 salariés au dépôt de Vertou.

Ce sont souvent des retraités à faibles revenus, des femmes seules, des salariés ayant eu des accidents de vie ... qui ont besoin de revenus complémentaires dans ces emplois, plutôt précaires et peu payés. ADREXO embauche sans tenir compte de l'âge, de la couleur et des diplômes, des candidats qui se présentent pour obtenir un petit complément de ressources.

La moyenne des contrats hebdomadaires est de 10 / 12 h par semaine pouvant aller jusqu'à 24 h.

**INFONZ : il y a d'autres entreprises sans ce secteur économique ?**

Mireille : oui, notamment MEDIAPOST, une filiale de La Poste qui concurrence ADREXO.

Les salariés sont, eux, payés au temps réel et la préparation se fait dans leurs dépôts.

Mais il faut aussi préciser qu'en campagne ce sont les postiers qui font la distribution des publicités, en complément de leurs tournées .... Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas d'accord.

Il y a un réel « dumping social » dans ce secteur.

**INFONZ** : j'imagine que, dans ce contexte social, tu ne chômes pas syndicalement ...

Mireille : comme tu dis. Aux prudhommes, fréquemment, comme récemment pour des révisions de contrats en temps plein (une quarantaine).

Et puis beaucoup de cas individuels. Tu viens par exemple de rencontrer un collègue avec qui je discutais quand tu es arrivé : il a été licencié mais ses indemnités ne correspondent pas à celles auxquelles il a droit.

**INFONZ** : des élections professionnelles viennent d'avoir lieu.

Mireille : oui, Anne Françoise de l'UL FO m'a d'ailleurs aidé pour l'impression de nos tracts. Le 18 mars il y a eu un second tour - le quorum n'étant pas atteint au premier, les salariés ont été déstabilisés par le vote par correspondance et il n'y avait pas de bureau de vote à St Nazaire - J'ai été élue titulaire avec Danielle Le Voeux suppléante. Mais notre Syndicat National a émis des réserves et demande des sanctions pour le syndicat SUD PTT, du fait de la distribution d'un tract le jour du scrutin, incriminant FO.

### Repère

ADREXO est le 1er opérateur privé de diffusion d'imprimés publicitaires physiques et numériques.

Filiale du Groupe SPIR Communication (CA 2012 : 542,5 millions d'€), filiale du Groupe OUEST FRANCE), ADREXO distribue chaque année près de 9,1 milliards d'imprimés publicitaires.

- Plus de 23 000 salariés
- 250 centres de distribution
- 25,7 millions de boîtes desservies.

Le Syndicat National FO Presse Edition Publicité - membre de la FEC FO - s'est développé à ADREXO. En seulement dix ans d'existence la section **FO y est devenue la première force syndicale représentative** (27,25 % des voix) devant la CGT (Livre FILPAC), la CFTC, Sud et le CAT (CGT FAPS). D'une dizaine de militants à ses débuts, la section est forte désormais de 210 élus.

Plusieurs accords ont été négociés et signés par FO : le paiement de la deuxième poignée - un accord « sénior » permettant la conservation de l'ancienneté - le paiement minimum de 75 % du salaire contractuel - le maintien du salaire pendant un an en cas de maladie (après un recourt au tribunal) etc ....

*Merci à Régis Souaille-Jacques, responsable national FO ADREXO pour son accueil et ces renseignements.*

## **AG du syndicat FO Agro-Alimentaire de St Nazaire et sa région**

Elle s'est tenue le 14 avril à l'UL en présence de Yann Couroussé de l'UD.

Un point a tout d'abord été fait sur l'actualité dans les entreprises où le syndicat est présent (Carrefour Market, la laiterie St Père, AGIS Herbignac, AUCHAN St Nazaire).

A noter qu'à AGIS<sup>2</sup>, du groupe LDC - où la situation est florissante avec 14 M€ de dividendes aux actionnaires ... avec un crédit de l'Etat au titre du CICE de 800 000 €<sup>3</sup> - la NAO 2016, signée par FO permet une augmentation salariale de 1 % (1,6 % pour les conducteurs de ligne). FO a obtenu une prime exceptionnelle minimum de 100 € s'il n'y a pas d'intéressement, la titularisation de conducteurs suppléants au coef. 165, la majoration à 100 % au lieu de 50 % des trois dimanches travaillés en janvier.

A AUCHAN<sup>4</sup>, la direction impose + 0,5 % des salaires cette année, avec ou sans signatures ! A mettre en rapport peut être avec le succès de l'action en justice de FO dans trois magasins, notamment à Avignon Le Pontet, où la Direction est condamnée, sous lourde astreinte journalière à respecter les horaires de nuit pour l'ouverture et la fermeture.



Le rapport de trésorerie a permis de vérifier la bonne santé du syndicat (déjà trois nouveaux syndiqués en ce début d'année).

Le bureau a été renouvelé : Jérôme Mahé Secrétaire - Adjoint Michel Deboeck - Trésorier Philippe Fraud - Trésorier adjoint Jean Pierre Delebeck - Archiviste Daniel Gervot.

### **Contact InFONz**

Pour faire connaître vos informations, vos mobilisations, réunions ..... :  
lemauff.gerard@free.fr - 07 81 10 38 18

<sup>2</sup> Voir INFONZ n°4 de juin 2014.

<sup>3</sup> 17 millions d'€ pour le groupe LDC ...

<sup>4</sup> Voir INFONZ n°6 d'octobre 2014.

## AG des hospitaliers FO de St Nazaire.



L'AG du 26 février était présidée par Michel Le Roch secrétaire de l'UD44. Les syndiqués présents ont pu largement discuter de la situation tendue de l'hôpital - dans un contexte national d'austérité, aggravé par le remboursement du bail emphytéotique - et des différentes actions menées par le syndicat :



Nathalie



Gaël

Le conflit des personnels de nuit avec le gain de 2 postes d'infirmiers et 2 aides soignants.

L'action au pôle Gériatrie du Ponant en juin, avec les familles de résidents et l'envahissement du conseil de surveillance permettant l'obtention de 2,5 équivalents temps plein.



Solène



Pierre

Autres sujets et témoignages : la fermeture programmée d'une unité sur un secteur en psychiatrie à Heinlex ; le coût exorbitant des travaux de « restructurations » ....



Yann



Hervé

... la solidarité sans faille des collègues du service de dialyse ; la « kermesse » organisée par certains cadres alors que la situation est grave ... etc



Caroline



Laurence



Bernadette

Après une discussion vivante et chaleureuse, l'AG a adopté à l'unanimité les rapports d'activité et financier et élu les membres de ses instances.

## FO STX : Intention de commande MSC Une très bonne nouvelle !

L'annonce de la confirmation d'intention de commande de **4 gros paquebots** pour MSC est une très bonne nouvelle ... Cette intention de commande apporterait **37 millions d'heures de travail** et un **plan de charge jusqu'en 2026**. Elle générerait un chiffre d'affaire d'environ 4 milliards d'euros.



FO fait appel à la Direction pour ouvrir rapidement des négociations sur les sujets suivants :

Revalorisation des rémunérations ... garantie sur plusieurs années.

Restitution immédiate des jours ARTP gelés à cause de l'accord « Pacte social pour la compétitivité ».

Rétablissement des garanties remises en cause par ce même accord de « compétitivité ».

Plan d'embauches en CDI conséquent, en particulier d'ouvriers et d'ATAM au lieu du recours croissant aux travailleurs détachés venant des pays à bas coût.

**Avec 10 ans de travail devant nous, les efforts fournis, voire subis, par tous les salariés méritent bien une politique sociale négociée et ambitieuse !**

(Extrait du tract FO du 8 avril)

## AG de la section des Transports de St Nazaire et région.

Le 5 Avril s'est tenu l'AG de la section en présence de Gérard Caillon.

Les possibilités de développement de la section syndicale dans les différentes entreprises de transport de la zone de l'UL ont été particulièrement discutées.

Le nouveau bureau élu pour 2016 est le suivant :



Thierry Aubineau

Secrétaire : **Thierry Aubineau**  
Secrétaire adjoint : **Jean Epiard**  
Trésorier : **Marc Bailler-Géon**  
Trésorier adjoint : **Vincent Lemaître**



Dans un communiqué du 3 mars 2016, la Fédération FO UNCP Transport et Logistique réagissait à l'une des conséquences de la loi El Khomri : la possibilité octroyée aux patrons de négocier des accords d'entreprise limitant à 10 % la majoration des heures supplémentaires. Sachant que « les heures supplémentaires sont structurelles et partie intégrante de la rémunération des conducteurs routiers », la fédération chiffre les pertes de rémunération :

Exemple pour un conducteur débutant à 10 € brut de l'heure :

Pour 169 h : - 26 € par mois et - 312 € par an

Pour 186 h : - 51,5 € par mois et - 618 € par an

Pour 200 h : - 107,5 € par mois et - 1290 € par an

Pour 220 h : - 187,5 € par mois et - 2250 € par an

## 17 Mars : plein succès du Congrès de l'Union locale FO à La Baule



Echos du Congrès dans le *Supplément Spécial* de ce numéro d'INFONZ.

### Faits et intox ... (1)

*"Ce ne sont pas les procès prud'homaux qui contribueraient à augmenter le chômage, mais la hausse de celui-ci qui provoquerait un recours plus élevé aux arbitrages judiciaires."*

C'est la conclusion d'une étude, publiée mardi 8 mars, par le Centre d'études de l'emploi (CEE), qui dément le fondement de l'une des mesures de la loi El Khomri et va "à l'encontre d'idées qui visent, au nom de l'emploi, à amoindrir la protection judiciaire des salariés".

L'étude note aussi que la couverture des salariés par des Conventions Collectives diminue la conflictualité au travail et le recours aux prud'hommes.

### Faits et intox ... (2)

Une étude de l'Unedic montre que, ce qui coûte extrêmement cher à l'assurance-chômage, ce sont les contrats précaires, en particulier les CDD de quelques jours ou d'un mois.

Si l'on ne compte pas ces CDD courts, l'assurance-chômage du régime général est en effet largement excédentaire - ce qui bat en brèche l'idée selon laquelle l'assurance chômage est déficitaire à cause d'indemnités trop généreuses.

## 10 mars 2016 : mobilisation des Retraités.

Plus de 200 salariés retraités se sont mobilisés à St Nazaire le 10 mars place de la Fontaine-République, à l'appel des organisations locales de retraités FO, CGT et CFTC. Dans son intervention pour FO, Joël Danto, a notamment déclaré :

« Ce gouvernement a décidé de prolonger l'état d'urgence, c'est-à-dire la remise en cause des libertés démocratiques fondamentales pour nous empêcher de manifester et de défendre nos revendications. Mais il n'y arrivera pas. La preuve : nous sommes là aujourd'hui pour défendre le pouvoir d'achat des retraités et sur ce terrain il y a effectivement « état d'urgence social ».



Après avoir énuméré les multiples décisions prises par le gouvernement à l'encontre du pouvoir d'achat des retraités (taxe CASA, mesures fiscales ....) et les menaces en vue, sur les pensions de réversion notamment, Joël a souligné l'importance de l'unité réalisée par 7 organisations syndicales de retraités - « c'est-à-dire toutes sauf l'UNSA et la CFDT » - autour de revendications communes qu'il a rappelé :

- Revalorisation significative des pensions et indexation sur les salaires au 1er janvier de chaque année ; Rétablissement de la demi-part fiscale pour les personnes seules et exonération fiscale des majorations familiales ; Pension au moins égale au SMIC revalorisé pour une carrière complète ; Défense des pensions de réversion et suppression de la condition de ressources dans le régime général.

Il a souligné que la politique d'austérité appliquée aux retraités était la même que celle menée à l'encontre de l'ensemble des salariés, ceci pour satisfaire les injonctions de l'UE destinés à combler les dettes des Etat - ceux-ci ayant volés au secours des banques joueuses perdantes au casino de la spéculation - il a ainsi rappelé les 41 milliards de cadeau du pacte de responsabilité au patronat « pour soit disant sauver l'emploi ».

Il a terminé en appelant les retraités à rejoindre les actifs et les jeunes ... pour exiger le retrait du projet de loi El Khomri et « son cortège de régressions historiques » et la satisfaction des revendications.

## Décès de Désiré Echao.



Il fut Secrétaire de la Section FO des chantiers navals de St Nazaire, Secrétaire adjoint de l'UL et militant du secteur juridique de l'UL. Il s'occupait aussi d'une Association nazairienne d'aide aux béninois. Après sa retraite Désiré était retourné au Benin son pays d'origine.

## Agenda

- 28 Avril : grève et manifestation contre la loi El Khomri.



- 1<sup>er</sup> Mai : meeting à l'UL.
- 24 Mai : CE de l'UL

## Formation syndicale à l'UL

- 18 au 22 avril : découverte de FO et moyens d'action du syndicat.
- 7 au 9 juin : négociation
- 21 au 25 novembre : découverte de FO et moyens d'action du syndicat.